

# SEPT SITES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux enfants **nés entre 2008 et 2016** (3 ans révolus et scolarisés).

## **ACCUEIL DU 08 JUILLET AU 30 AOÛT 2019**

#### **ROËZÉ-SUR-SARTHE**

(3-11 ans)

Espace des deux coqs - Place de l'Église

SITE OUVERT 05 au 30 AOÛT

#### **CÉRANS-FOULLETOURTE**

(3-11 ans)

Espace Véron - Rue de la République

SITE OUVERT 08 JUILLET au 02 AOÛT

#### LA SUZE-SUR-SARTHE

(3-11 ans)

École de la Renardière - Rue Pichon

SITE OUVERT 08 JUILLET au 02 AOÛT

#### **LOUPLANDE**

(3-11 ans)

École Mozart - Route de Souligné-Flacé

SITE OUVERT 08 JUILLET au 02 AOÛT /// 19 au 30 AOÛT

#### PARIGNÉ-LE-PÔLIN

Le Clos Renard - Rue du Tertre SITE OUVERT 08 JUILLET au 02 AOÛT (3-11 ans)

SITE OUVERT 19 au 30 AOÛT (3-6 ans)

#### MALICORNE-SUR-SARTHE

(3-11 ans)

École Bernard Palissy - Boulevard Rabigot

SITE OUVERT 08 JUILLET au 02 AOÛT

#### SPAY

(6-11 ans)

Domaine du Houssay - Route d'Arnage

SITE OUVERT
08 JUILLET au 02 AOÛT /// 19 au 30 AOÛT



Un service de navette est assuré entre les sites ALSH Parigné-le-Pôlin et Spay.



Les mini-camps sont ouverts aux enfants de 7 à 11 ans (nés entre 2008 et 2012).

Trois bases sont proposées chaque semaine :

- « *Plif! Plaf! Plouf!* » au camping et à la base de loisirs de **Lavaré**: kayak, run and bike, <u>orientation...</u>
- «À vos micros » à la base Francas de Connerré : émission de radio (technique, écriture, jingles...).
- « *VDS' Circus* » à la base Franças de **Connerré** : arts du cirque (jonglerie, équilibre...).
- « *Natur Envi* » au camping du lac de **Tuffé** : activités de nature physiques et ludiques.
- « À vos micros » est proposée les semaines 28 et 30 et « VDS' Circus » les semaines 29 et 31.

Les activités sont citées à titre indicatif et complétées par celles proposées par les équipes d'animation de chacune des bases.

Accueil du lundi au vendredi
08 juillet au 02 août /// 19 au 22 août



Les inscriptions pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et les mini-camps sont enregistrées sur le portail familles du Val de Sarthe.

## **MINI-CAMPS: RÉSERVATIONS DU 15 AU 22 MAI 2019**

## **ALSH: RÉSERVATIONS DU 27 MAI AU 09 JUIN 2019**

### https://ccvaldesarthe.portail-familles.net











Les réservations aux activités de l'été 2019 sont enregistrées sur le portail familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

## Familles qui disposent déjà d'un compte sur le portail familles

- S'assurer que les fiches famille et enfants sont remplies complètement ainsi que les attestations.
- S'assurer que les documents joints sont valides (attestation d'assurance responsabilité civile, vaccinations).

Penser à actualiser les informations familles et enfants sur le portail familles.

#### Familles qui ne disposent pas de compte sur le portail familles

- Faire une demande d'ouverture de compte avec le formulaire en lien sur le portail. Suite au transfert de votre dossier sur le portail familles vous recevrez un mail avec un lien d'activation, votre identifiant et votre code d'accès.
- Remplir entièrement les différentes fiches sur votre compte avant d'accéder au planning des réservations :
- Fiche famille (information du compte / voir, modifier les informations de la famille : coordonnées, informations personnelles, les parents, règlement et attestation sur l'honneur).
- Fiches enfants (en cliquant sur le nom de l'enfant / voir, modifier la fiche enfant : informations enfants, renseignements médicaux, les personnes à contacter, les personnes autorisées, les autorisations).

Dès que les fiches famille et enfants sont entièrement remplies, vous pouvez accéder aux plannings de réservations (guide de l'utilisateur).

Les réservations enregistrées peuvent être modifiées dans le délai imparti. Au-delà, les inscriptions seront définitives et facturables.

## RÉGLEMENT

Vous recevrez sur votre compte la facture à la fin de l'accueil. Le règlement peut se faire soit sur votre compte par carte bancaire, soit par chèque (envoi postal ou dépôt à la Communauté de communes avec le coupon de la facture), soit lors d'une permanence pour un autre mode de paiement (chèques ANCV, CESU, aides diverses, espèces).

PERMANENCES DU 18 AU 25 SEPTEMBRE	
MALICORNE-SUR-SARTHE Mairie - Salle des associations	■ Samedi 28 septembre de 9h à 12h
<b>LA SUZE-SUR-SARTHE</b> École de la Renardière - Rue Pichon	■ Mercredi 25 septembre de 13h30 à 18h30
<b>CÉRANS-FOULLETOURTE</b> Espace Véron - 10 rue de la République	■ Mercredi 18 septembre de 9h à 12h et de 14h00 à 18h00
<b>LOUPLANDE</b> École Mozart - Route de Souligné-Flacé	■ Mercredi 18 septembre de 15h00 à 18h30
<b>PARIGNÉ-LE-PÔLIN</b> Le Clos Renard - Rue du tertre	■ Mercredi 18 septembre de 13h30 à 18h30
<b>SPAY</b> Domaine du Houssay	■ Mercredis 18 et 25 septembre de 9h à 12h
<b>ROËZÉ-SUR-SARTHE</b> Mairie	■ Mercredi 18 septembre de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Documents à fournir** (téléchargement sur votre compte)

■ L'avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) du foyer avec le montant du revenu brut global.

■ L'attestation de paiement des prestations familiales (CAF, MSA...), ainsi que le numéro d'allocataire.

■ Les copies des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant.

L'attestation responsabilité civile et individuelle accident.

■ Le test d'aisance aquatique pour les mini-camps « Natur'Envi » et « Plif! Plaf! Plouf! ».

■ Le numéro de téléphone assistance rapatriement (assurance santé / habitation).

■ Le numéro de sécurité sociale

Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif. Ce dossier est valable pour chaque période de vacances de l'année civile.

#### **INFORMATION**

Service enfance Communauté de communes du Val de Sarthe 27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12 service-enfance@cc-valdesarthe.fr